



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

## Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-INT-175

Déposé le : 08.05.18

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 115 et 116 LGC** L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.*

### Titre de l'interpellation

« E la nave ne va plus... »

### Texte déposé

Pour remplacer son ancien bateau de sauvetage et d'intervention rapide sur le lac d'Yverdon-les-Bains - Neuchâtel, la gendarmerie cantonale vaudoise a lancé un appel d'offres en 2014-2015 (via le DIS).

En respect de la Loi sur les marchés publics, et compte tenu de la spécificité du bateau en question, des exigences techniques particulières ont été posées dans le cadre de l'appel d'offres. On croit savoir qu'une entreprise vaudoise, une entreprise bernoise, ainsi que diverses entreprises à l'étranger, ont formulé des offres.

L'offre de la société vaudoise a apparemment été écartée en raison d'une omission involontaire d'une ligne ; erreur de plume aisément réparable cas échéant.

Au final, le marché a été adjugé à une société domiciliée en Italie, à Naples, sous la dénomination d'une Srl (!).

A priori, cette société n'avait aucune référence de construction navale avec des coques et des montages en aluminium, tels qu'exigés dans les conditions d'adjudication.

Le bateau a finalement été livré avec plus d'une année de retard. Les conditions de vente prévoyant que le prix soit payé à la livraison, ce montant a été intégralement réglé par l'Etat de Vaud.

Lors des premiers essais, le bateau livré a manifesté des risques d'incendie pour des raisons à déterminer, du moins inconnues du soussigné.

Après expertise, il s'est avéré que le bateau livré ne répondait pas aux normes antipollution, que les installations électriques étaient défectueuses et créaient des problèmes d'électrolyse, que la coque n'avait pas une épaisseur suffisante, que les soudures étaient non conformes et qu'au final, le bateau était inutilisable ou du moins son utilisation s'avérait extrêmement dangereuse.

Apparemment toujours, des frais de remise en état importants ont été consentis par l'Etat de Vaud pour un montant de CHF 200'000.- et ce, même si le bateau est toujours inutilisable.

Pour couronner le tout, la société italienne qui a été chargée de cet ouvrage est désormais en faillite.

Nous souhaitons dès lors poser au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. Le Conseil d'Etat peut-il infirmer/confirmer les faits rappelés ci-dessus ?
2. Le Conseil d'Etat peut-il renseigner le Grand Conseil sur le montant des dépenses engagées pour l'acquisition de ce nouveau bateau, y compris sur les éventuels frais de remise en état, ainsi que sur les frais d'expertise ?
3. Est-il exact que le bateau n'est aujourd'hui toujours pas utilisé et que dès lors, la gendarmerie ne dispose d'aucun moyen adéquat pour intervenir sur le lac d'Yverdon-les-Bains-Neuchâtel (étant précisé que l'ancien bateau a fait l'objet d'une reprise lors de la signature du contrat) ?
4. Comment le Conseil d'Etat explique-t-il ce « fiasco » ?
5. Quelles sont les mesures, respectivement les sanctions, qui ont été prises par le Conseil d'Etat dans le cadre de ce dossier ?
6. Qu'entend faire désormais le Conseil d'Etat pour remédier à la situation, savoir permettre à la gendarmerie cantonale de disposer d'un bateau utilisable ?

On remercie d'avance le Conseil d'Etat de ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer

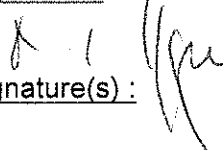


Nom et prénom de l'auteur :

Buffet Marc Olivier

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature :



Signature(s) :

## Liste des député-e-s signataires – état au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Aminian Taraneh

Aschwanden Sergej

Attinger Doepper Claire

Baehler Bech Anne

Balet Stéphane

Baux Céline

Berthoud Alexandre

Betschart Anne Sophie

Bettschart-Narbel Florence

Bezençon Jean-Luc

Blanc Mathieu

Bolay Guy-Philippe

Botteron Anne-Laure

Bouverat Arnaud

Bovay Alain

Buclin Hadrien

Buffat Marc-Olivier

Butera Sonya

Byrne Garelli Josephine

Cachin Jean-François

Cardinaux François

Carrard Jean-Daniel

Carvalho Carine

Chapuisat Jean-François

Cherbuin Amélie

Cherubini Alberto

Chevalley Christine

Chevalley Jean-Bernard

Chevalley Jean-Rémy

Chollet Jean-Luc

Christen Jérôme

Christin Dominique-Ella

Clerc Aurélien

Cornamusaz Philippe

Courdesse Régis

Creteigny Laurence

Croci Torti Nicolas

Cuendet Schmidt Muriel

Deillon Fabien

Démétriadès Alexandre

Desarzens Eliane

Dessemontet Pierre

Devaud Grégory

Develey Daniel

Dolivo Jean-Michel

Dubois Carole

Dubois Thierry

Ducommun Philippe

Dupontet Aline

Durussel José

Epars Olivier

Evéquo Séverine

Favrod Pierre Alain

Ferrari Yves

Freymond Isabelle

Freymond Sylvain

Freymond Cantone Fabienne

Fuchs Circé

Gander Hugues

Gaudard Guy

Gay Maurice

Genton Jean-Marc

Germain Philippe

Gfeller Olivier

Gardon Jean-Claude

Glauser Nicolas

Glauser Krug Sabine

Gross Florence

Guignard Pierre

Induni Valérie

Jaccard Nathalie

Jaccoud Jessica

Jaques Vincent

Jaquier Rémy

Jobin Philippe

## Liste des député-e-s signataires – état au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Joly Rebecca	Neyroud Maurice 	Rydlo Alexandre
Jungclaus Delarze Susanne	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Keller Vincent	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Krieg Philippe	Pahud Yvan	Schelker Carole 
Labouchère Catherine 	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Liniger Philippe	Petermann Olivier 	Schwab Claude
Lohri Didier	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Luccarini Yvan	Pointet François	Sonnay Eric
Luisier Brodard Christelle 	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Stürner Felix
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas 
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Tafelmacher Pauline
Matter Claude 	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Meienberger Daniel 	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel
Meldem Martine 	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Melly Serge	Richard Claire	van Singer Christian
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent	Rime Anne-Lise 	Volet Pierre 
Miéville Michel	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe 
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard 	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion 
Montangero Stéphane 	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Rubattel Denis 	Zünd Georges 
Neumann Sarah	Ruch Daniel 	Zwahlen Pierre